

Madame Sylvie Ferrer
Députée des Hautes-Pyrénées
20 place de Strasbourg
65200 Bagnères-de-Bigorre

Monsieur Théo Am'Saadi
Président de la Fédération LR 65
Président national des Jeunes Républicains

Monsieur,

Dans votre récente lettre ouverte, vous m'avez interpellée sur la hauteur des enjeux face à la pédocriminalité, à laquelle vous souhaitez répondre par des mesures archaïques et cruelles, telles que la réclusion à perpétuité et la castration chimique. Mais quelle sera la prochaine étape ? Le rétablissement de la peine de mort ?

Construire une société plus juste et apaisée ne peut se faire par une surenchère de violence face à la violence. L'État de droit doit être du côté de la prévention, de la protection et de la réparation, plutôt que du côté de la vengeance.

Vous n'êtes pas sans savoir que les violences sexuelles faites aux enfants ont lieu principalement dans le cadre de la famille ou de l'entourage proche, et que l'inceste repose sur un mécanisme d'emprise, de chantage et de secret. L'aggravation des peines, comme l'instauration de la réclusion à perpétuité, ne ferait ainsi qu'augmenter la pression exercée sur les victimes à garder le silence.

Vous pensez que cette mesure permettrait de dissuader les agresseurs, mais en réalité elle les protégerait, car il serait alors question d'envoyer un père, un grand-père ou un frère en prison pour potentiellement le reste de sa vie.

La surenchère pénale n'est pas ce qui est demandé par les associations de terrain ni par la CIVIISE. Ce que veulent les victimes, ce sont : des moyens pour la prévention et la formation des professionnels de l'enfance et de la justice, des plaintes qui aboutissent sur des enquêtes, être crues et mises en sécurité lorsqu'elles parlent, bénéficier de soins remboursés à 100 %.

Le commissariat de Tarbes a récemment fait l'objet d'un article de Mediapart sur l'ampleur des défaillances dans le traitement des procédures pédocriminelles, en raison d'un manque criant de moyens et de personnel dans la police et la justice. Ceci fait malheureusement échos aux conclusions du rapport de la commission d'enquête sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses, qui décrit des dysfonctionnements structurels touchant l'ensemble de la chaîne judiciaire et de protection de l'enfance, conduisant à une protection insuffisante de certaines victimes et de leurs parents protecteurs.

La France insoumise a également fait une demande de commission d'enquête sur les ramifications françaises de l'Affaire Epstein, ce que la Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Yaël Braun-Pivet, n'a pas jugé pertinent.

Ainsi, soyez assuré que mon groupe parlementaire et moi-même sommes et demeurerons pleinement mobilisés contre la pédocriminalité, y compris dans le cadre de l'examen de la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants à l'Assemblée nationale à la rentrée.

Bien cordialement,

Sylvie Ferrer
Députée des Hautes-Pyrénées